



Directeur de la publication : Yvon TAILLARD

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Il est ouvert au public du lundi au samedi de 9h à 12h,
le lundi après-midi de 13h30 à 16h30, les mardis, jeudis et vendredis après-midi sur rendez-vous.
Une permanence téléphonique est assurée à partir de 15h sauf le mercredi au 02-99-69-71-07.

Permanence de M. le Maire : samedi sur rendez-vous de 10h à 12h, M. Taillard

Permanence des adjoints le samedi matin ou sur rendez-vous en semaine :

@: mairie@montreuil-sur-ille.fr Internet : www.montreuil-sur-ille.fr www.facebook.com/msi35440/

C.C.A.S.

Ouvert du lundi au vendredi, aux horaires de la mairie (sur rendez-vous).
Fermé le samedi 02-90-02-64-96

Prochain conseil municipal :

Le prochain conseil municipal se déroulera le
vendredi 14 avril à 20h30 à la mairie.



Ecole du Botrel :

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2023 sont
ouvertes pour l'école publique du Botrel.

Contactez Marion Martin

07-75-11-53-47

enfance@montreuil-sur-ille.fr

C.C.A.S. :

Le CCAS recherche des aides à domicile pour effectuer des
remplacements durant les vacances d'été : temps non complet
(à définir avec les candidats), permis B exigé. Formation en
doublon organisée avant la prise de poste. Frais kilométriques
pris en charge en totalité, complément indemnitaire. Plus de
renseignements auprès du C.C.A.S., **02 90 02 64 96** ou
ccas@montreuil-sur-ille.fr.

U.N.C. :



Le jeudi 6 avril 2023 l'UNC de Montreuil sur
Ille aura l'honneur d'échanger sur le devoir de
mémoire avec les élèves de CE2/CM1 et de
CM1/CM2 des Écoles du Botrel et Saint-
Michel sur la place de l'église et du monu-
ment aux morts. Cet échange
s'accompagnera d'un récit de Monsieur
Pierre Roger qui avait dix ans lors de la

victoire du 8 mai 1945. Il fera part aux élèves qui ont
aujourd'hui sensiblement cet âge d'un témoignage d'un
enfant de Saint Aubigné sur ce conflit notamment lors de la
bataille de Maison Blanche à Saint Grégoire.

L'UNC de Montreuil sur Ille est un des relais associatifs
citoyen de notre municipalité qui s'inscrit ainsi par cet événement,
à l'attention de notre jeunesse, dans un rôle de transmission
de la mémoire des Victimes et Soldats Morts pour la France
de tous les conflits.

**Nous participons à ce que l'oubli ne soit pas une
deuxième peine.**

Et le 8 mai 2023 après la cérémonie du 8 mai 1945 et le vin
d'honneur proposé par la municipalité, l'UNC de Montreuil sur
Ille organisera un repas avec entrée, plat, fromage et dessert
à 30 €. Si vous souhaitez y participer ou si vous souhaitez
vous inscrire :

Réservation au 06 83 48 05 11, nombre de places limitées.

"Gérer mes biens immobiliers" (GMBI) :

Avec la mise en place du service "Gérer mes biens
immobiliers" (GMBI), la direction générale des Finances
publiques modernise profondément les obligations
déclaratives des propriétaires fonciers, et, en parallèle,
les modalités d'établissement des impôts directs
locaux et taxes d'urbanisme.

Depuis le 1er janvier 2023, tous les propriétaires ont
une nouvelle obligation fiscale à accomplir en ligne sur
leur espace sécurisé : ils doivent confirmer à
l'administration fiscale qui occupe leur propriété. Cette
démarche obligatoire doit être réalisée avant le 1er
juillet 2023.

Si vous êtes propriétaire de votre logement et que
vous l'occupez comme résidence principale, il suffit de
4 clics pour faire la déclaration. Le formulaire est déjà
pré-rempli, et si votre logement comporte plusieurs
locaux, par exemple un appartement plus une cave et
une place de parking, la déclaration est réalisée en
une fois pour tous les locaux de son logement.

Cette démarche simple vous permettra de bénéficier
de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences
principales. Si la déclaration n'est pas faite, votre logement
sera imposé comme une résidence secondaire et vous
devrez payer une taxe d'habitation à taux plein.

Si vous êtes propriétaire d'un logement que vous
donnez en location, vous devez indiquer sur GMBI qui
sont vos locataires et depuis quand ils occupent votre
logement. De cette façon, la taxation est adressée à la
bonne personne. Par souci de simplification, les occupants
déjà connus sont prérenseignés. Il vous suffira de
confirmer les informations et d'indiquer quel est le
montant du loyer mensuel qui est prévu dans le bail.

Points Accueil Emploi : (UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS) - Plus d'infos sur : www.valdille-aubigne.fr

Cap Malo : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h. Tél. : 02-23-22-21-81

Saint Aubin d'Aubigné : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et le mercredi de 14h à 17h. Tél. : 02-99-55-42-42

Conciliateur de Justice : Prendre rendez-vous :

Mairie de Melesse au 02-99-13-26-26 Mairie de La Mézière au 02-99-66-01-99

Mairie de Saint-Aubin d'Aubigné au 02-99-55-20-23

C.C.A.S. :

Les permanences du C.C.A.S. du mercredi matin sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

Le marché :

Tous les mardis de 15h30 à 19h, le marché devant la mairie et la poste vous accueille : 8 commerçants vous attendent.



Nouveau "Foot-Truck" :

Un nouveau "Food truck" arrive sur la commune :
La grande Gamelle : Burger-frites - Grillades - Plats du jour.
Tous les vendredis de 17h30 à 20h30 devant la poste.

Formation BAFA :

Le GPAS Bretagne, association d'éducation populaire, organise des formations BAFA (formation générale et formation d'approfondissement) en Bretagne. Cette formation est ouverte à toute personne âgée de 17 ans révolus qui souhaite découvrir ou s'engager dans le secteur de l'animation, que ce soit sur le temps du mercredi, du samedi ou des vacances. Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est un brevet qui permet d'encadrer des enfants ou des adolescents en Accueil Collectif de Mineurs ou dans des centres de vacances.

Cette formation se déroule en 3 étapes : un stage de formation générale de 8 jours, un stage pratique de 14 jours et un stage d'approfondissement de 6 jours. Plus de renseignements :

<https://www.gpas.fr/formations/formation-au-bafa/>

Contact : 02-98-05-23-88 / @ reseau@gpas.fr / Facebook : BAFA GPAS

BAFA :

Tu es stagiaire BAFA et souhaite faire ton dernier stage pratique cet été au centre de loisirs ? Envoie ton C.V. à enfance@montreuil-sur-ille.fr avant le 1er mai.

SMICTOM :



Composteurs/lombricomposteurs à prix réduits : reprise des ventes.

Le printemps arrive : c'est l'occasion de découvrir le compostage ! Pratique, très facile à l'usage, le compostage permet de réduire et valoriser plus

de 30 % des déchets de cuisine jetés à la poubelle : Épluchures, essuie-tout, petits cartons, déchets du jardin... De nombreux déchets peuvent être valorisés grâce à ce procédé. C'est un geste non négligeable pour la planète et source d'économie avec des trajets en déchèterie réduits !

Pas de jardin ? Le compostage se réalise très facilement en intérieur ou sur un balcon grâce au lombricomposteur. Contrairement aux idées reçues, un composteur (ou lombricomposteur) ne dégage pas d'odeur et n'attire pas les nuisibles. En respectant les consignes d'usage, c'est le moyen le plus efficace de réduire ses déchets à domicile. Le SMICTOM propose des modèles à prix subventionnés.

Il est possible de réserver dès à présent son composteur pour la période de mars à juillet sur www.valcobreizh.fr.

Pour les lombricomposteurs, la réservation se fait auprès du service Prévention à prevention@valcobreizh.fr.

Pour une demande d'aire de compostage partagé, c'est également un mail à prevention@valcobreizh.fr.

Association Bien Vivre :



Comme chaque année, l'association Bien-Vivre vous a fidèlement proposé des loisirs au sein même de votre commune.

A noter que de nouvelles activités ont vu le jour cette année comme le Yoga, le Hip-hop, l'éveil musical, le tennis, l'ultimate frisbee...

Vous souhaitez connaître ces activités et les essayer ? Savoir quels sont les autres loisirs ? Alors vous êtes TOUS conviés (y compris les non-adhérents) à la fête des Bien-Vivants qui aura lieu le **samedi 13 mai 2023** à la salle des fêtes et ses alentours à partir de 16h !

Une zone "bien-être" avec la sophrologie, le Taï Chi et le yoga, divers sports tels qu'une compétition de judo, le Hip-hop et le frisbee ainsi que du théâtre vous seront présentés voir proposés en initiation !

Une animation musicale composée d'instruments, de chorale ainsi que d'un groupe de musique vous permettra de passer un bon moment avec une restauration possible sur place.

Il faudra toutefois attendre le Forum des Associations qui a lieu le samedi 2 septembre afin de pouvoir vous inscrire pour la saison 2023-2024.

L'assemblée générale de l'association se fera au cours de cet après-midi afin d'effectuer un bilan de ses évolutions et de sa gestion.

De nouvelles activités sont attendues pour l'année prochaine : jeux d'échecs, initiation à l'informatique voir à la programmation...

Alors si vous souhaitez en savoir plus sur l'asso, suivre son développement, et proposer vos idées : venez y assister à notre A.G. !

Bien-Vivre recherche activement des bénévoles réguliers et en particulier: un trésorier, des secrétaires, et des référents d'activité.

Alors si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de la commune, participer à la continuité des loisirs, n'attendez plus et faites vous connaître dès aujourd'hui !

Vous pouvez suivre nos activités et nos actualités sur notre Facebook ainsi que notre site Internet.

Au plaisir de vous y voir nombreux !

site Internet : <https://bienvivre.assoconnect.com>

Facebook :

<https://www.facebook.com/bienvivre.asso>

Email : presidence.bienvivre@gmail.com

Loto :

Le comité d'animation organise un LOTO, animé par JCO à la salle des fêtes le Dimanche 2 Avril.

L'ouverture des portes se fait à 12H30, le loto démarrant à 14H00. 40 tirages en bons d'achat, dont le 1er de 500 €, plus un lot surprise. Réservations au **06-98-49-21-52**, par SMS de préférence. 2 € la carte.

Application PanneauPocket :



Les infos de la commune directement dans votre poche : c'est désormais possible !

Téléchargez gratuitement l'application

PANNEAUPOCKET sur votre téléphone ou votre tablette, puis sélectionner votre commune.

A chaque nouvelle info de la commune, vous recevrez une notification en temps réel.

L'application **PANNEAUPOCKET** ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle. Vous restez anonyme.